

MAIRES RURAUX, À L'ÉPREUVE DU RÉEL D'UN MANDAT À L'AUTRE

UN FILM
DE LAURENT LUTAUD

Une coproduction SEPIIA /
LCP-Assemblée nationale

52'

DOSSIER DE PRESSE



RÉSUMÉ DU FILM

La fonction de maire traverse une crise sans précédent, en particulier dans les communes rurales. Longtemps perçue comme le symbole du lien de proximité et du pouvoir local, elle est aujourd'hui confrontée à des défis structurels majeurs et à des pressions de plus en plus fortes. Depuis 2020, près de 2 400 maires ont démissionné, soit une hausse de 60 % par rapport au mandat précédent. Quant aux maires élus en 2020, ils sont 50 % à ne pas vouloir se représenter en 2026. Ce chiffre alarmant révèle une fragilité préoccupante de notre démocratie locale. Alors que, dans de nombreuses petites communes, la mairie demeure le dernier service public de proximité, comment expliquer une telle désaffection ? S'agit-il d'une crise passagère ou le signe d'un malaise plus profond ?

À travers les portraits croisés de plusieurs maires de nos villages se dessine petit à petit une fresque sociale, celle de ces élus préférés des français. Un film choral qui nous tend aussi un miroir sur l'évolution de cette France rurale. Et pose la question du vivre ensemble au sein de notre république : comment ces communautés villageoises, avec la ou le maire à leur tête, font-elles face aux transformations de notre société ? Quels sont les nouveaux défis pour ces élus de proximité ? Le modèle français qui propose un maire pour chaque clocher est-il encore viable aujourd'hui ? Ou faut-il repenser l'organisation des petites communes ?

Pendant les élections municipales de 2026, depuis la campagne, le scrutin et jusqu'à la passation de pouvoir, nous filmons ce moment charnière où une génération d'élus passe le flambeau à une autre.

Après plus de deux siècles d'existence, la fonction de maire, ballottée par les aléas de notre histoire et les difficultés rencontrées sur le terrain, continue d'être au cœur du projet républicain. Ce film témoigne du vécu, des joies et des déboires de l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui ont fait le choix de se consacrer au service de leurs concitoyens.

QUELQUES PORTRAITS DE MAIRES PRÉSENTS DANS LE FILM

Fanny Lacroix, repeupler un village perdu, c'est possible !

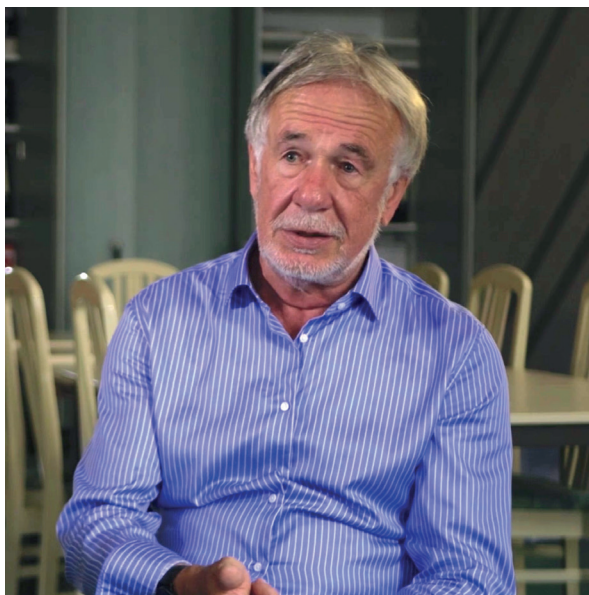
Châtel-en-Trièves a beau être au fin fond de l'Isère, Fanny Lacroix, appuyée par un conseil municipal énergique, a réussi le pari d'en faire un des villages dynamiques du département et de gagner des habitants : 456 administrés, 81 de plus au dernier recensement ! Ici, pas de désertification rurale, des actifs s'installent et des retraités reviennent même au pays ! D'abord secrétaire de mairie, Fanny saute le pas en 2020 et forme une liste pour les municipales. Poussée par l'ancien maire Jean-Pierre Agresti, elle est propulsée tête de liste. Mère célibataire avec deux enfants, elle est obligée de travailler à mi-temps dans le Dévoluy comme agent administratif, à 30 km de chez elle. « *Cela fait des semaines de 60 heures, mais je ne regrette pas, on a vraiment l'impression de pouvoir faire bouger les choses, d'être utile...* » Parmi les bâtiments appartenant à la mairie, l'ancienne école a été retenue pour la mise en place d'une salle associative et d'un projet de cantine. Ce projet est plus qu'une cantine pour les enfants de l'école. Elle sera également ouverte à tous les habitants qui souhaitent manger dans un espace collectif. Avec la crise sanitaire, ce projet a pris une autre dimension. La problématique de l'isolement s'est d'autant plus fait ressentir et a rappelé la nécessité de lieux où chacun peut se retrouver pour faire société.

« *Quelque part, être loin de tout a été une chance pour notre commune. Car on a toujours su se prendre en main pour répondre à nos besoins, en créant des services et des emplois.* » Pour autant, Fanny Lacroix ne cache pas les tracasseries de la fonction : « *Mon indemnité de maire ne me permet pas de vivre, je suis obligée de jongler avec mon travail, les enfants, les réunions...* »



Jean-Paul Dor : les joies et les déboires d'un élu local.

Colmen est un petit village de 220 habitants, situé au nord de la Moselle, à la frontière de l'Allemagne et du Luxembourg. Jean-Paul Dor est particulièrement à l'aise dans ses habits de maire lorsqu'il participe au repas des anciens ou aux cérémonies du 14 juillet. Encore plus lorsqu'il marie un jeune couple qu'il a vu grandir au village. Mais il confie éprouver un sentiment d'impuissance dans sa fonction : « *Par moments, j'ai l'impression d'être entre le marteau et l'enclume. D'un côté, les administrés de plus en plus exigeants, de l'autre l'impression d'être méprisés par les services de l'état. Nous sommes désormais confrontés à un mur numérique : avant, nous avions des interlocuteurs avec qui nous pouvions discuter, monter des projets. Aujourd'hui, nous devons constituer nos dossiers et nos demandes de subvention en ligne... Parfois, ils sont rejetés sans qu'on puisse savoir pourquoi. Personne n'est là pour nous expliquer le comment du pourquoi. C'est insupportable !* » Issu du milieu associatif, Jean-Paul est petit-fils de maire. Il s'est très tôt investi dans la vie de sa commune, d'abord comme conseiller municipal, puis comme maire à



partir de 2001. Menacé de mort en octobre 2022. Une corde de pendu dessinée sur un papier d'écolier, accompagnée d'une sentence de mort. « *Je n'ai pas dormi pendant plusieurs semaines, J'ai envisagé de démissionner avant de me ressaisir et de me décider à porter plainte.* » Jean Paul a hésité à se représenter en 2026 avant de se décider à monter une liste. Il veut garder des souvenirs positifs de ses précédents mandats : « *Nous n'avons pas tout réussi, c'est vrai, mais nous avons une belle école, nous avons créé un bar associatif, et pu maintenir une vie au village...* » Un pari difficile pour une commune frontalière qui a vu le prix de l'immobilier s'envoler avec l'arrivée d'une nouvelle population travaillant au Luxembourg, peu investie dans la vie du village.

Daniel Gilles : maire et paysan

Ancien maire de Saou dans la Drôme, Daniel Gilles n'a pas voulu rester maire en 2020 pour des raisons familiales. Mais il reste présent dans l'action locale à la fois comme adjoint et délégué à l'intercommunalité. D'abord chef mécanicien au sein de l'équipe Peugeot sport, il change radicalement de vie en 2005 pour embrasser la carrière d'agriculteur afin d'être, selon ses mots « *dans la vraie vie, au contact des vrais gens* ». Il réalise alors un vieux rêve d'adolescent : devenir éleveur. Il possède désormais un troupeau d'une soixantaine de chèvres et fabrique lui-même ses fromages. Très présent au sein de la coopérative agricole, il côtoie des conseillers municipaux qui lui proposent de rejoindre leur liste. Son charisme et l'absence de volontaires le poussent à prendre la tête de la liste. C'est ainsi qu'il se retrouve maire de cette petite commune de 580 habitants en 2014.

« *Je ne m'y attendais pas, je n'étais pas préparé à vivre ça,* explique-t-il, *mais je me suis pris au jeu... C'est une fonction captivante, on est dans le concret, les habitants vous interpellent sur des questions pratiques, quotidiennes. Même si on n'a pas toujours les réponses. Il faut sans cesse se former, se remettre en question.* » Daniel, qui ne sait pas faire les choses à moitié, s'implique à fond dans sa nouvelle fonction et son couple vacille. En 2020, sa compagne lui annonce : « *C'est moi ou la mairie !* ». Il renonce donc à être tête de liste et prend le poste d'adjoint chargé des travaux et de l'aménagement. Mais il accepte ensuite d'être délégué à l'intercommunalité, une autre fonction passionnante et chronophage. Guère plus présent à la maison, sa compagne le quitte en 2022. Il confie : « *L'impact sur la vie privée est important, c'est un tsunami. Deux réunions par semaine, parfois trois, toujours en soirée, en plus du travail à la ferme. Même quand vous êtes à la maison, vous n'êtes pas vraiment là... C'est très difficile à vivre pour l'entourage.* » Malgré ces difficultés, il n'a pas perdu le goût de l'action publique et reconnaît vivre des moments exaltants et éprouver une certaine fierté, en particulier lorsqu'un projet aboutit comme la création d'un festival de musique ou la construction de la maison communale.



Corinne Rabault jette l'éponge



Corinne Rabault a d'abord été conseillère municipale pendant 14 ans avant de devenir maire de Ferrette en 2020, un village de 729 habitants situé dans le département du Haut-Rhin. Un « J'arrête » qui ressemble fortement à un « J'accuse ». L'élue n'arrivait plus à jongler entre son travail – chercheuse au sein d'un laboratoire – et sa fonction de maire. « *J'étais épuisée, mais c'est aussi de grandes leçons de vie* », explique-t-elle. Elle a démissionné en 2022, avec tout de même quelques bons souvenirs en tête. Elle souhaite que les maires soient mieux accompagnés et mieux préparés dans leur quotidien. « *Dans les petites communes, nous sommes trop souvent seuls. Je n'imaginais pas ce qu'est le travail de maire et la responsabilité que ça représente,* » ajoute Corinne Rabault qui précise : « *La loi dite NOTRe, portant sur la nouvelle organisation territoriale, a dégoûté les élus locaux avec un sentiment de mépris, d'inutilité. Les EPCI (communautés de communes) que l'on fait grossir toujours un peu plus et à qui on donne, voire on impose,*

toujours plus de compétences que bien sûr on retire aux communes. Aujourd'hui, les communes ne décident plus de grand-chose. Elles obéissent au diktat de l'État... » Elle dénonce également le regroupement des petites communes : « *Là encore, le but de la manœuvre pour l'État, c'est de diminuer le nombre des élus de proximité, ceux qui coûtent le moins cher individuellement et qui probablement savent le mieux ce dont ont besoin les populations.* » Aux lendemains de la crise des gilets jaunes, Corinne avait adhéré au Grand débat lancé par le président de la République, comme elle avait soutenu l'initiative de consulter les citoyens à travers des cahiers de doléances. « *Des cahiers mis dans des cartons, qu'on ne peut consulter qu'après avoir fait une demande en préfecture, souligne-t-elle, avant d'évoquer la création des maisons France Service : nous en avons créé une à Ferrette pour aider les habitants à monter leur dossier de retraite, des demandes d'allocation-chômage ou leurs déclarations d'impôt, c'était une très bonne idée. Mais elles sont à la charge des communes !* »

Laurent Leygue : un maire épuisé et désabusé

À 54 ans et deux mandats au compteur, Laurent Leygue est un maire à bout de souffle et désabusé. À la tête d'Estavar, petite commune de 450 âmes dans les Pyrénées-Orientales, il est amer : « *Les gens prennent la mairie pour un lieu de consommation et ils attendent aussi les mêmes services qu'à la ville. Or, c'est impossible. Ils critiquent tout ce qui a été fait. Je m'en prends plein la gueule en permanence.* » Professeur d'Espagnol au lycée et maire à plein temps, il cumule les deux activités et est débordé : « *Je suis sur tous les fronts, de jour, comme de nuit : je passe un tiers de mon temps le nez dans des livres de droit pour trouver des solutions juridiques, je fais la circulation dans la rue, du dépannage, je joue le conciliateur entre des familles qui se disputent, je me déplace sur les lieux quand il y a un accident*



dans le village, tout cela sans aucune considération de certains habitants ! » En 10 ans, ce maire a vu la fonction se dégrader. Face à des familles plus pauvres et prises dans des problématiques sociales délicates, il se sent « démuni ». Sans compter le manque de finances et un État déconnecté des réalités du monde rural : « *On ne peut pas aller jusqu'au bout de ce qu'on voudrait faire, par manque de moyens de l'État. La réponse est très facile : on nous dit d'augmenter les impôts. Mais non, ce n'est pas comme ça que ça se passe, parce que nous, on est au contact de la population et on connaît leurs difficultés. On a des directives qui viennent directement d'en haut, et il faut qu'on applique. Je suis désolé, mais je ne suis pas un petit sous-préfet. Comme tous les maires, je suis élu sur un programme et ça, l'administration l'oublie* ». Pour lui, pas de doute, il ne se représentera pas en 2026. « *Je ne veux pas faire le mandat de trop, six ans c'est long, deux mandats c'est très long,* » confie-t-il.

Hugo Biolley, un nouveau souffle



Quand il est élu maire de Vinzieux en Ardèche, en mars 2020, Hugo Biolley a seulement 18 ans et devient le plus jeune maire de France. Fils d'un musicien et d'une directrice d'école, Hugo est profondément ancré dans son territoire. Il découvre sa passion pour la vie publique à 16 ans lors d'un stage à la mairie d'Annonay, auprès d'Olivier Dussopt. Ce moment marque un tournant pour lui. En parallèle de ses études à Sciences Po Grenoble, Hugo consacre la majorité de son temps à ses fonctions municipales. Son énergie, sa maturité et sa détermination convainquent les habitants, qui l'acceptent et le soutiennent. Sa priorité : redynamiser le village de 500 habitants pour éviter de devenir une cité-dortoir. Après un an et demi de mandat, il parvient à ouvrir un bar à vin, le premier commerce depuis 50 ans ! Autre victoire : la rénovation de l'ancienne école qui hébergera la mairie mais aussi une salle des fêtes ainsi qu'un espace convivial associatif qui ouvrira ses portes à l'automne. « *Ce*

sera le poumon de la commune ». Hugo prend à cœur la gestion des enjeux quotidiens : problèmes de voisinage, inondations, ou encore gestion d'un budget communal très limité. Pour faire face à l'inflation énergétique, il met en place des mesures d'économie telles que la réduction de l'éclairage public et la rénovation thermique des bâtiments. Ce qui l'irrite le plus : « *les incohérences des lois nationales, comme la loi ZAN sur l'artificialisation des sols, totalement inadaptée aux réalités rurales.* » Il s'engage activement pour aider ses administrés à défendre leur droit à construire. En plus de son mandat de maire, il siège à la communauté de communes et préside un syndicat intercommunal dédié à la jeunesse. À seulement 23 ans, et après 5 ans à la tête de la commune, Hugo Biolley incarne un engagement politique concret, proche du terrain, et porté par une énergie communicative.

FICHE TECHNIQUE DU FILM

Titre : Maires ruraux, à l'épreuve du réel
D'un mandat à l'autre
Année de production : 2026
Pays de production : France
Coproduction : SEPPIA, LCP–Assemblée nationale
Durée : 52 minutes
Format de tournage : UHD 16/9 – couleur
Auteur–réalisateur : Laurent Lutaud
Production déléguée : SEPPIA

Avec le soutien au développement de la Région Grand Est, et le soutien à la production de Strasbourg Eurométropole, en partenariat avec le CNC, de la PROCIREP, société des producteurs et de l'ANGO, et avec la participation du Réseau des Diffuseurs du Grand Est – Canal 32, Moselle TV, Vosges télévision.

Résumé :

La fonction de maire traverse une crise sans précédent, en particulier dans les communes rurales. Longtemps perçue comme le symbole du lien de proximité et du pouvoir local, elle est aujourd'hui confrontée à des défis structurels majeurs et à des pressions de plus en plus fortes. Depuis 2020, près de 2 400 maires ont démissionné, soit une hausse de 60 % par rapport au mandat précédent. Quant aux maires élus en 2020, ils sont 50 % à ne pas vouloir se représenter en 2026. Ce chiffre alarmant révèle une fragilité préoccupante de notre démocratie locale. Alors que, dans de nombreuses petites communes, la mairie demeure le dernier service public de proximité, comment expliquer une telle désaffection ? S'agit-il d'une crise passagère ou le signe d'un malaise plus profond ?

À travers les portraits croisés de plusieurs maires de nos villages se dessine petit à petit une fresque sociale, celle de ces élus préférés des français. Un film choral qui nous tend aussi un miroir sur l'évolution de cette France rurale. Et pose la question du vivre ensemble au sein de notre république : comment ces communautés villageoises, avec la ou le maire à leur tête, font-elles face aux transformations de notre société ? Quels sont les nouveaux défis pour ces élus de proximité ? Le modèle français qui propose un maire pour chaque clocher est-il encore viable aujourd'hui ? Ou faut-il repenser l'organisation des petites communes ?

Pendant les élections municipales de 2026, depuis la campagne, le scrutin et jusqu'à la passation de pouvoir, nous filmons ce moment charnière où une génération d'élus passe le flambeau à une autre.

Après plus de deux siècles d'existence, la fonction de maire, ballottée par les aléas de notre histoire et les difficultés rencontrées sur le terrain, continue d'être au cœur du projet républicain. Ce film témoigne du vécu, des joies et des déboires de l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui ont fait le choix de se consacrer au service de leurs concitoyens.

Générique :

Avec la participation de : Fanny Lacroix, Éric Jacoté, Laurent Leygue, Justine Guyot, Éric Krezel, Alexandra Matthey, Daniel Gilles, Corinne Rabault, Jean–Paul Dor, Claude Maire, Hugo Biolley, Benjamin Poulain alias Michel Pêlo
Image : Milan Dallongeville, Jean–Christophe Hinaud, Laurent Lutaud, Hervé Roesch
Montage : Stefan Richter
Musique originale : David Reyes